



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions – seuils statutaires

Liège (Belgique), le 27 novembre 2020, 17h00 (CEST) – information réglementée – Conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, **Hyloris Pharmaceuticals SA** publie les informations suivantes notamment suite à l'émission d'un nouveau et additionnel « employee stock option plan » (ESOP) émis le 27 novembre 2020 :

- Total du capital : 129.163,16 euros
- Nombre total de titres conférant le droit de vote : 25.832.632 (uniquement des actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur) : 25.832.632 (uniquement liés à des actions ordinaires)
- Nombre de droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis :
 - 400.000 « ESOP Warrants » émis le 27 novembre 2020, qui donnent droit à la souscription d'un nombre total de 400.000 titres conférant le droit de vote (uniquement des actions ordinaires)
 - 333.000 « ESOP Warrants » émis le 31 décembre 2019, qui donnent droit à la souscription d'un nombre total de 333.000 titres conférant le droit de vote (uniquement des actions ordinaires)
 - 300.000 « Transaction Warrants » émis le 12 mai 2017, qui donnent droit à la souscription d'un nombre total de 1.200.000 titres conférant le droit de vote (uniquement des actions ordinaires)
- Conformément à l'article 18 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, la Société a fixé des seuils de notification supplémentaires de 3% et 7,5%.

-Fin-

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Hyloris Pharmaceuticals SA

M. Stijn Van Rompay, CEO (Directeur général)

+32 (0)4 346 02 07

contact@hyloris.com

Consilium Strategic Communications

Amber Fennell, Chris Welsh, Lucy Featherstone, Taiana De Ruyck Soares

+44 20 3709 5700

hyloris@consilium-comms.com

Note aux rédacteurs

Hyloris Pharmaceuticals SA

Basée à Liège, Belgique, Hyloris est une jeune société pharmaceutique spécialisée innovante qui s'attache à apporter de la valeur ajoutée au système de santé en reformulant des médicaments bien connus. Hyloris développe des produits exclusifs qu'elle estime présenter des avantages significatifs par rapport aux alternatives actuellement disponibles, avec pour objectif de répondre aux besoins médicaux encore non satisfaits des patients, des établissements médicaux, des médecins, des payeurs ainsi que des autres parties prenantes du système de soins de santé. Le portefeuille d'Hyloris couvre trois domaines principaux : Médicaments cardiovasculaires IV, Autres reformulations et « established markets » (génériques à barrières à l'entrée élevées). Hyloris dispose actuellement de deux produits aux premiers stades de commercialisation, le Sotalol IV pour le traitement de la fibrillation auriculaire, commercialisé par l'intermédiaire de son partenaire AltaThera, et le Maxigesic® IV, un produit antalgique non opiacé pour le traitement de la douleur, développé avec le partenaire de la Société, AFT Pharmaceuticals. Hyloris possède également 12 produits candidats à différents stades de développement dans son portefeuille. Pour de plus amples informations, consultez www.hyloris.com. Hyloris est un acronyme mis pour « high yield (rentabilité élevée), lower risk (faible risque) » et fait référence à la procédure réglementaire 505(b)(2) d'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur concentre ses efforts. En aucun cas cette dénomination ne renvoie ni ne s'applique à un investissement en Actions.